

SAINT-CAMILLE

GRILLE DE SPÉCIFICATION

ZONE

Ab14

87, RUE DESRIVIÈRES, SAINT-CAMILLE J0A 1G0 (819) 828-3222

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉES

	= Usage et construction autorisé	☐ = Usage et construction prohib	é				
HAE	BITATION	CULTURE, RÉCRÉA	ATION,	SEF	RVICE D'UTILITÉ I	PUBLIQUE	
Unifamiliale isolée		DIVERTISSEMENT I	DIVERTISSEMENT ET LOISIRS		Élimination des déchets		
	Unifamiliale jumelée	☐ Salle de spectacl	e, cinéma,		Récupération des	;	
	Unifamiliale en rangée	théâtre, amphithé	éatre		matières résiduel	les	
	Bifamiliale isolée	☐ Musée, salle d'ex	rposition, galerie		Équipement de tr	aitement des eaux	
	Bifamiliale jumelée	☐ Salle de jeux et d	l'amusements		et usine de filtrati	on	
	Bifamiliale en rangée	☐ Bibliothèque, ma			Équipement éner	gétique	
	Trifamiliale isolée	·			et de télécommur	-	
	Trifamiliale jumelée	PARC ET ESPACE S	SPORTIF				
	Trifamiliale en rangée	☐ Parc public		INDUSTRIE ET SERVICE INDUSTRIEL			
	Multifamiliale 4 à 6 logements	Conservation env	vironnementale		Industrie légère		
	Multifamiliale plus de 6 logements	■ Parc linéaire			Industrie de faible	contrainte	
	Habitation collective	☐ Centre de sport d	ou de loisirs intérieurs		Industrie contraig	nante	
	Maison mobile	maison de jeunes			Entreposage inté		
	Parc de maisons mobiles	☐ Centre de sport e			Entreposage exté		
		☐ Centre de sport e			Cour de rebuts		
CO	MMERCE ET SERVICE	☐ Centre d'équitation			et de transformati	ion métallique	
П	Commerce ou service courant		ou de loisirs contraignants				
	Commerce ou sevice en général	□ Pourvoirie		EXTRACTION / MINE			
	Commerce ou service contraignant		cès au cours d'eau		Extraction / carriè		
	Commerce ou service d'entretien					,	
	de véhicules moteurs	PUBLIC ET INSTITU	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL		AGRICULTURE		
de venicules moteurs			Service administratif		Ferme sans élevage		
		 -	ement général (école)		Poulaillers, porch	-	
HÉE	BERGEMENT ET RESTAURATION	=	☐ Centre de la petite enfance (garderie)		élevage d'anima		
	Hébergement	☐ Service de santé	·= ·		Ferme d'élevage		
	Camping	☐ Lieux de culte et		ш	porcheries, anima		
	Restaurant	☐ Cimetière et crén			Services agricole		
	Bar (sans spectacle érotique)	☐ Centre communa			Entreprise agro-ir		
	Bar (avec spectacle érotique)	E contro commune	latano		Entrophico agro ii	ladotriono	
	Cabane à sucre (saisonnière)			FOR	RESTERIE		
_	Salle de réception, salle de danse			. o.		nerciale de la forêt	
ш	Salle de reception, salle de danse				Services forestier		
NO	TES		USAGES DO	USAGES DOMESTIQUES			
			■ Oui				
			□ Non				
			Notes:				
RÂ	TIMENT PRINCIPAL:						
	TIMENT FRINCIPAL.						
СО	NSTRUCTION		IMPLANTAT	ION			
Dim	ension minimale de la façade avant:	7 :	m Marge de recul a	avant mi	nimale:	30 m	
Profondeur minimale du bâtiment: 5 m						10 m	
Hauteur minimale: Sn m					10 m		
			Somme des marges latérales 20 m		-		
uu	Hauteur maximale:15 m_			Somme des marges laterales			



SAINT-CAMILLE

87, RUE DESRIVIÈRES, SAINT-CAMILLE JOA 1G0

Règl. 2009-05 08-2009 **GRILLE DE SPÉCIFICATION**

ZONE

Ab14

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE:

(819) 828-2872

CONSTRUCTION		IMPLANTATION				
Nombre maximal de bâtiment complémentaire	3 bât	Implantation dans la cour avant	non			
Nombre maximal de bâtiment complémentaire habitab		Marge de recul avant minimale:	30 m			
Superficie maximale par bâtiment:	100 m ²	Marges de recul latérales minimales:	10 m			
Superficie maximale totale des bâtiments:	300 m ²	Marges de recul arrière minimale:	10 m			
Hauteur maximale:	Hauteur égale au	Distance minimale vs un bâtiment complémentaire	2 m			
	bâtiment principal	Distance minimale vs un bâtiment principal	5_m			
ACCESSOIRES :		ENSEIGNES:				
Piscine dans la cour avant (oui / non)	Voir le chapitre 8 du texte					
SITES DINTÉRÊT PATRIMONIAUX		SITES D'INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAUX				
PiiA exigé	non	Noir le chapitre 9 du texte				
CONTRÔLE DU DÉBOISEMENT REBOIS	EMENT	STATIONNEMENT HORS RUE Voir le chapitre 11 du texte AIRE DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT				
Voir le chapitre 10 du texte						
ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE						
Voir le chapitre 12 du texte		Voir le chapitre 13 du texte				
ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR :						
Entreposage autorisé sans bâtiment principal :	non	Hauteur des clôtures:				
Nature de l'entreposage extérieur:		Clôture obligatoire:				
Interdit	X	Hauteur maximale:	- m			
Produits fini en vente		Hauteur minimale:	- m			
Sans restriction sauf matières premières						
Sans restriction		Pourcentage maximum d'occupation				
		de l'entreposage:				
Localisation et hauteur maximale:		Cour avant:	- sn			
Cour avant:	<u>- m</u>	Cour arrière:	- sn			
Cour latérale:	<u>- m</u>	Cour latérale:	<u>- sn</u>			
Cour arrière:	<u> </u>	Préconvotion du couvert végétale	- %			
		Préservation du couvert végétale	- 70			

CONSTRUCTIONS ET USAGES TEMPORAIRES

Voir le chapitre 15 du texte			
Marché extérieurs divers (oui / non)	oui		
Cirques et foires (oui / non)	oui		

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Clôture, mur et haie	Avant	Arrière	Latérale
Hauteur maximale:	sn	sn	sn
Distance de la ligne de propriété:	1m	sn	sn
Distance du trottoir ou de la rue:	1m	sn	sn